

## **NON AU PERMIS ENVIRONNEMENTAL DELIVRE A LA SOCIETE JIUXING MINES S.A.R.L EN VUE DE L'EXPLOITATION MINIERE A SOAMAHAMANINA**

Les organisations de la société civile signataires de cette déclaration expriment leur solidarité et leur soutien total au refus par la population locale du projet d'exploitation d'or de la société JIUXING MINES S.A.R.L. à Soamahamanina, suite aux rencontres et échanges de leurs représentants avec le Comité de Refus de l'exploitation aurifère depuis le mardi 21 juin.

Depuis plusieurs mois, des milliers d'habitants de Soamahamanina et des fokontany environnants expriment leur opposition au projet qui vient de recevoir un permis environnemental pour l'extraction d'or de la part de l'Office National pour l'Environnement (ONE) pour une durée de 40 ans.

Les raisons du refus de ce projet par les communautés locales sont claires et incontestables.

La première idée concerne l'absence de considération de la population par le propriétaire du projet et par les autorités des différents niveaux : la majorité des habitants des sept fokontany impactés par le projet d'extraction minière soit n'a pas été consultée, soit a refusé le projet. On a répondu à leurs revendications et expressions d'opinions par des menaces de répression. Ils soupçonnent fortement l'existence de corruption dans la situation actuelle et ont déjà déposé une plainte auprès du BIANCO.

Ces communautés locales s'opposent également à l'accaparement de leurs terres et de leurs ressources naturelles qui constituent leurs sources de revenus quotidiennes, ainsi qu'à la perte des lieux de vie et des sources de nourriture des communautés locales qui vivent sur la zone minière.

Par ailleurs, la population affectée par le projet d'exploitation minière s'oppose à la perte de leur culture et de leurs traditions suite à la destruction des tombeaux. Ils s'opposent aussi à la destruction de l'église et de l'école qui sont incluses dans la concession du projet minier.

La population locale s'oppose fermement à la disparition de la forêt de tapia qui fait partie d'une zone protégée et dont dépendent les revenus des producteurs de soie sur place, elle s'oppose également à la dégradation de l'environnement telle que la pollution de l'eau et l'envahissement des rizières par des détritiques qui surviendront à cause de l'utilisation par la société JIUXING MINES S.A.R.L. d'engins d'extraction lourds.

L'ensemble des faits réels et des risques encourus montrent clairement que les droits fondamentaux des populations affectées par le projet d'exploitation d'or à Soamahamanina et les environs sont remis en question.

Nous, organisations de la société civile, condamnons cette spoliation des droits fondamentaux de la population, et la volonté des autorités de l'Etat de faire taire l'opposition légitime de la population locale par la menace d'utilisation des forces de répression.

Nous rappelons aux responsables de l'Etat qu'ils sont les premiers responsables de la protection et de la réalisation des droits de tous les citoyens malgaches, et ne devraient pas user des forces de l'ordre pour empêcher la population de revendiquer ses droits.

On doit noter également que la délivrance d'un permis environnemental en vue d'une exploitation minière à un projet destructeur de l'environnement et de la population est devenue habituelle de la part de l'Office National de l'Environnement (ONE), comme tout le monde a pu le constater lors de la délivrance du permis contestable à la société Toliara Sands en vue de l'exploitation de l'ilménite à Toliara II.

**Pour toutes ces raisons, nous, organisations de la société civile soussignées, déclarons que LE PERMIS ENVIRONNEMENTAL DELIVRE A LA SOCIETE JIUXING MINES S.A.R.L. EN VUE DE L'EXPLOITATION D'OR A SOMAHAMANINA EST INACCEPTABLE.**

Nous soutenons totalement et renforçons ce refus des compatriotes vivant dans la zone et dans les environs de ce projet d'extraction d'or et déclarons ici que nous sommes déterminés à travailler avec eux et avec toutes les parties prenantes pour la recherche d'une solution durable et respectueuse des droits humains.

Fait à Antananarivo le 23 juin 2016

CRAAD-OI – Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement – Océan Indien

RESEAU SOA – Syndicat des Organisations Agricoles

Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY.

Association MAZOTO – Miaro Aina -Zon'Olombelona sy Tontolo iainana

Plate-forme de la Société Civile de la Région DIANA

FVTM – Fédération des Femmes Rurales de Madagascar.

Projet TARATRA

Solidarité des Intervenants sur le Foncier – SIF.